

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département des Pyrénées-Atlantiques

**COMMUNE DE MONTARDON**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
Séance du Conseil Municipal du 20 avril 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt avril 2026 à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Stéphane BONNASSIOLLE, Maire.

**Présents** : Stéphane BONNASSIOLLE, Céline LABORDE, Thierry GADOU, Hélène IRIGOIN-BERNADET, Frédéric GOMMY, Serge SOUBY, François SUBIAS, Corinne FUSCHS, Sabine DAUBE, Christine ARY, Florence FERNANDES, Sylvie FEUGAS, Cédric BOISSIERE, Stéphanie BETRIU, Thomas BEUGNIES, Régis TIRCAZES, Sarah DURANTEAU

**Absents/excusés** : Jean-Philippe GUICHENEY pouvoir à Florence FERNANDES, Vincent BERGES-RAGOCHÉ pouvoir à Stéphane BONNASSIOLLE.

**Secrétaire de séance** : Sylvie FEUGAS

Date de la convocation : 15 avril 2026

Date d'affichage : 15 avril 2026

---

**N°interne de l'acte : 2026-027**

**Objet : Vote du budget – budget principal**

*Rapporteur : François SUBIAS*

M. le Maire rappelle que le budget primitif pour l'année 2026 a été élaboré sur la base des propositions des comptes-rendus des commissions municipales du précédent mandat et des propositions des membres du nouveau Conseil Municipal réuni le 7 avril 2026.

Par ailleurs, il est rappelé que le Conseil Municipal peut autoriser le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections. Ces virements de crédits font alors l'objet d'une décision expresse de l'exécutif qui doit être transmise au contrôle de légalité. Cette décision doit également être notifiée au comptable et fait l'objet d'une information au Conseil Municipal lors de sa plus proche séance.

Afin de faciliter la gestion de la Commune, il propose donc à l'assemblée de l'autoriser à procéder à de tels virements.

## Budget 2026

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Propositions BP 2026
011 - Charges à caractère général	689 000,00
60 - Achats et variation des stocks	328 000,00
61 - Services extérieurs	183 400,00
62 - Autres services extérieurs	163 600,00
63 - Impôts, taxes et versements assimilés	14 000,00
012 - Charges de personnel	1 012 500,00
62 - Autres services extérieurs	5 000,00
63 - Impôts, taxes et versements assimilés	27 000,00
64 - Charges de personnel	980 500,00
014 - Atténuations de produits	30 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	205 382,88
66 - Charges financières	19 455,00
67 - Charges spécifiques	1 000,00
68 - Dotations aux amortissements, aux dépréciations et	4 000,00
Total dépenses réelles	1 959 337,88
042 dépenses d'ordre	58 611,00
023 virement section investissement	228 841,43
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>2 246 790,40</b>

DEPENSES INVESTISSEMENT	Propositions BP 2026
001 - Déficit investissement 2025	473 925,93
16 - Emprunts	128 244,00
204 - Subvention d'équipement	57 414,00
27 - Autres immobilisations (EPFL)	71 333,00
<b>Dépenses d'équipement</b>	
16 - Eglise	1 500,00
32 - Rénovation éclairage public	8 098,00
35 - Bâtiments communaux	10 000,00
37 - Groupe scolaire	1 028 023,00
Restes à réaliser	18 824,94
38 - Voirie	68 847,00
Restes à réaliser	7 605,98
40 - Matériel et outillage technique	23 000,00
42 - Microfolies	-
46 - Acquisitions diverses	20 000,00
Opérations d'ordre	150 000,00
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>2 066 815,85</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Propositions BP 2026
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	146 340,00
73 - Impôts et taxes	600 121,63
731 - Impositions directes	1 174 545,00
74 - Dotations et participations	136 284,90
75 - Autres produits de gestion courante	128 000,00
76 - Produits financiers	50,00
77 - Produits spécifiques	1 000,00
013 - Atténuations de charges	2 000,00
002 - Excédent de fonctionnement reporté	58 448,87
Total recettes réelles	2 246 790,40
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>2 246 790,40</b>

RECETTES INVESTISSEMENT	Propositions BP 2026
10-Dotations, fonds divers	611 200,00
10222 - FCTVA	95 843,68
10226 - Taxe d'aménagement	8 833,00
1068 - Excédent de fonctionnement	500 356,85
<b>13- Subventions</b>	
1321- Etat (subventions)	30 197,00
1323- Département (subventions)	
1327 - Fonds européens	
13241 - CCLB	
16 - Emprunt	994 132,80
021 - virement section fonctionnement	228 841,43
040 et 041 - Opération d'ordre	208 611,09
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>2 066 815,85</b>

**CECI ETANT EXPOSE,**  
**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**ADOPTÉ** le budget 2026

**PRÉCISE** que le budget est voté par chapitre en section de fonctionnement et d'investissement avec plusieurs opérations d'équipement.

**AUTORISE** le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) au sein de chacune des sections dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de la section concernée.

Résultat du vote : adopté à l'unanimité  
Nombre de membres en exercice : 19  
Nombre de membres présents : 17  
Nombre de suffrages exprimés : 19  
Votes : pour 19 - contre : 0 - abstention : 0  
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat.  
Acte publié le :

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre  
**Le Maire, Stéphane BONNASSIOLLE**

